

LE POIDS DE LA CONSOMMATION DU TOURISME RECEPTEUR DANS L'ECONOMIE MARTINICAISE

L'évaluation du poids du tourisme dans l'économie de la Martinique constitue un outil de conduite des politiques publiques du tourisme, que le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT) considère comme primordial.

La présente note expose les résultats des travaux **d'évaluation du poids de la consommation du tourisme récepteur dans l'économie martiniquaise**, menés par l'Observatoire Economique du Tourisme du CMT (OET). Elle fournit **le poids de la partie exportatrice de l'activité du touristique dans l'économie de la Martinique**.

Ces résultats s'insèrent également dans le cadre de l'initiative engagée par Atout France ; visant à une évaluation de la Consommation Touristique Intérieure (CTI) dans les trois Départements Français d'Amérique (DFA), via la mise en place d'un groupe de travail composé des trois instances en charge du tourisme dans ces DFA.

Deux temps organisent la note. Le premier procède à quelques rappels méthodologiques et le second expose les résultats **de l'évaluation du poids du tourisme d'exportation** au cours des dix dernières années.

L'encadré qui ci-dessous synthétise les principaux résultats de ce rapport.

Afin d'évaluer le poids du tourisme dans l'économie, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) recommande la réalisation d'un Compte Satellite du Tourisme, dont la première étape est l'évaluation de la Consommation Touristique Intérieure (CTI) ; elle-même composée d'une partie interne (liée à la consommation touristique des résidents) et d'une partie exportatrice [la Consommation Touristique du Tourisme Récepteur (CTTR), réalisée par les visiteurs touristiques en provenance de l'extérieur].

L'évaluation de la CTTR par l'Observatoire Economique du Tourisme du Comité Martiniquais (CMT) du Tourisme procède de cette démarche et constitue pour le CMT un outil de conduite des politiques publiques du tourisme.

Trois points ressortent de ces travaux. L'exportation touristique a généré une CTTR :

1. **De 390 millions d'€ en 2016**. Au cours des dix dernières années, **la CTTR a progressé à rythme moyen de 2.6 % l'an** ;
2. Issue à 90 % des touristes de séjour et composée à **68.3 % de services d'hébergement et de location de matériel de transport** (44.8 % pour les services d'hébergement et 13.5 % pour services de location de matériel de transport)
3. Qui, en 2016, **représente 4.4 % du PIB, 36.2 % des exportations et 17.5 % du déficit extérieur**. Sur la période des dix dernières années, l'exportation touristique a contribué à 7.5 % à la croissance du PIB.

1. BREFS RAPPELS METHODOLOGIQUES

Au regard des définitions du tourisme par l'OMT (2011), la **Consommation Touristique Intérieure (CTI)** est la somme de :

- **La Consommation Touristique du tourisme récepteur**, soit la consommation réalisée lors de déplacements touristiques par des visiteurs résidant à l'extérieur de la destination. La Consommation Touristique du tourisme récepteur est la recette d'exportation générée par l'activité touristique ;
- **La Consommation Touristique du tourisme interne**, soit la consommation réalisée lors de déplacements touristiques par les résidents (ceux qui résident dans la destination) à l'intérieur de la destination. La Consommation Touristique du tourisme interne est un sous-ensemble de la consommation domestique finale des ménages.

La mesure du poids économique de la CTI consiste à la rapporter à différents agrégats macroéconomiques : PIB, Consommation Finale, Exportation, Importations. L'évaluation du poids de la CTI revêt un intérêt principal : elle offre un indicateur de dépendance de l'agrégat économique relativement à la CTI, puisqu'elle en détermine l'élasticité. Ainsi plus le poids de la CTI est élevé et plus ses variations impactent fortement celles de l'agrégat¹.

Le rapport CTI / PIB est le ratio le plus usité pour mesurer le poids du Tourisme dans l'économie. Il fournit une approche primaire et simple de l'importance de l'activité touristique dans l'économie, sans renseigner sur la nature des processus générateurs de la Valeur Ajoutée². Par ailleurs, une lecture brute du rapport CTI / PIB adopte implicitement l'approche keynésienne de la formation du PIB par la demande ; la consommation touristique étant, à l'instar des autres composantes de la demande finale, un moteur de croissance (étayé par le concept du multiplicateur).

Aussi et afin de mieux appréhender le poids économique du tourisme tout en évitant les imprécisions et les choix implicites précédemment évoqués, l'OMT recommande la réalisation d'un Compte Satellite du Tourisme (CST). Le CST, qui s'appuie sur le cadre rigoureux du Système de Comptes Nationaux [cf. ONU(2013)], requiert l'identification des « *biens [...] des produits et [conséquemment] des branches caractéristiques du tourisme* » [cf. OMT(2010)]³. Le périmètre des branches caractéristiques du tourisme, nécessairement moins large que la CTI, fournit conséquemment un ratio Valeur Touristique / PIB, moins élevé que le ratio CTI / PIB. Néanmoins, l'évaluation de la CTI constitue l'étape initiale de l'élaboration du CST, puisqu'elle permet de repérer les biens et services caractéristiques du tourisme.

La Consommation Touristique du tourisme récepteur en Martinique a été évaluée en considérant les dépenses, et ainsi les consommations des trois catégories de visiteurs touristiques qui fréquentent la Martinique : les croisiéristes, [qui sont des excursionnistes au regard des définitions de l'OMT(2011)], les touristes de séjour et les plaisanciers [qui sont

¹ $Elasticité = \frac{Tx \text{ de variation de la Consommation Touristique}}{\text{taux de variation de l'Agrégat macroéconomique}} = \frac{Consommation Touristique}{Agrégat macroéconomique} \times \frac{Variation de la Consommation Touristique}{Variation de l'agrégat macroéconomique} = \text{poids de la CTI} \times \text{contribution à la croissance de l'agrégat}$

² Dans une approche keynésienne, la CTI est un des moteurs de la croissance $\left(\frac{\Delta CTI}{\Delta PIB}\right)$, qu'il convient de distinguer du poids de la CTI : $\frac{Consommation Touristique}{PIB}$.

³ Selon l'OMT(2011), page 47, « Les produits caractéristiques du tourisme sont ceux qui satisfont à au moins l'un des critères ci-après :

- Les dépenses touristiques afférentes au produit doivent représenter une part importante des dépenses touristiques totales (critère de la part des dépenses par rapport à la demande) ;
- Les dépenses touristiques afférentes au produit doivent représenter une part importante de l'offre du produit dans l'économie (critère de la part de l'offre). Ce critère implique qu'en l'absence de visiteurs, l'offre d'un produit caractéristique du tourisme cesserait d'exister en quantité appréciable.

des touristes au regard des définitions de l'OMT(2011)]. L'annexe 1 fournit pour chacune des catégories les méthodes d'évaluation de leurs dépenses.

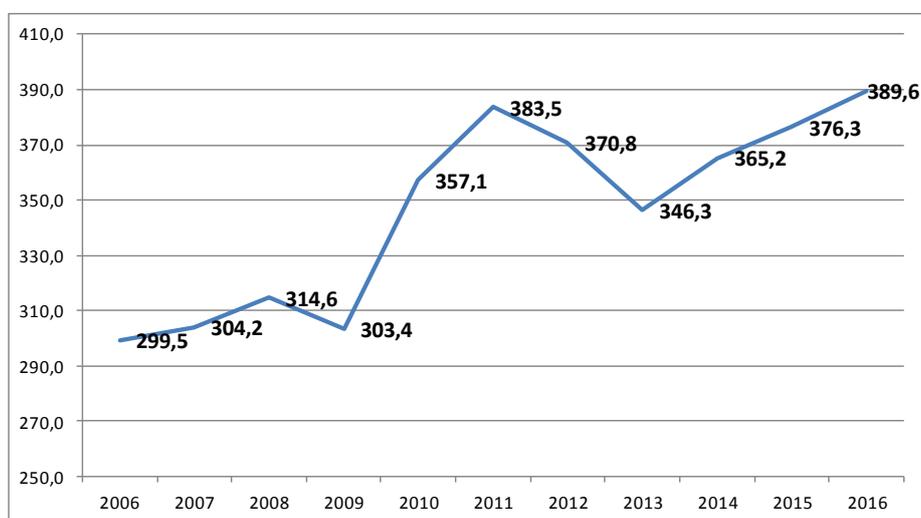
2. LA CONSOMMATION TOURISTIQUE DU TOURISME RECEPTEUR ET SON POIDS ECONOMIQUE EN MARTINIQUE

Les trois sous-sections qui suivent caractérisent la Consommation Touristique du Tourisme Récepteur (CTTR⁴) de la Martinique au plan de sa valeur, de sa composition et enfin quant à son poids dans l'économie.

2.1. Une CTTR de 390 millions d'€, moins progressive que la fréquentation et que l'inflation

En 2016 la CTTR a atteint 389.6 millions d'€. En 10 ans elle a progressé en valeur nominale de 29.8 %, soit une progression annuelle moyenne de 2.6 %, légèrement inférieur à celle de la fréquentation (+ 2.9 % en moyenne). En volume (hors inflation) la progression globale fût de 13.5 % (soit une progression moyenne annuelle de 1.3 %), inférieure à celle de l'indice des prix à la consommation (qui fut de 14.3 % sur la période). Le graphe 1 reproduit l'évolution de la CTTR qui, après un rattrapage important en 2010 et 2011, a retrouvé une progression proche de la pente du début de la décennie.

Graphe 1 : La Consommation Touristique du tourisme récepteur entre 2006 et 2016 (en millions d'€)



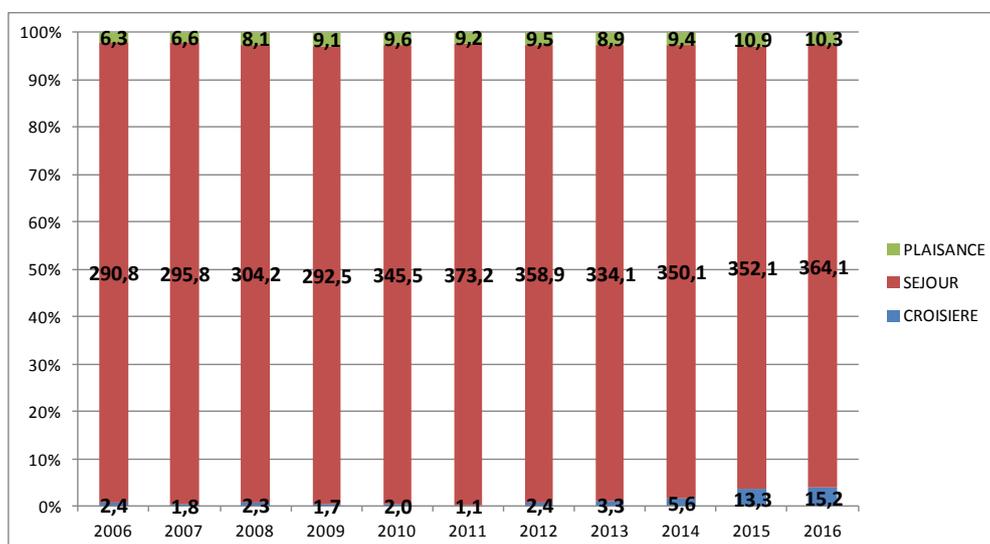
La CTTR a progressé moins rapidement que la fréquentation touristique, dont la croissance annuelle moyenne entre 2006 et 2016 fut de 32.6 %, traduisant ainsi une baisse réelle et nominale de la CTTR par visiteur.

⁴ La CTTR est évaluée TTC.

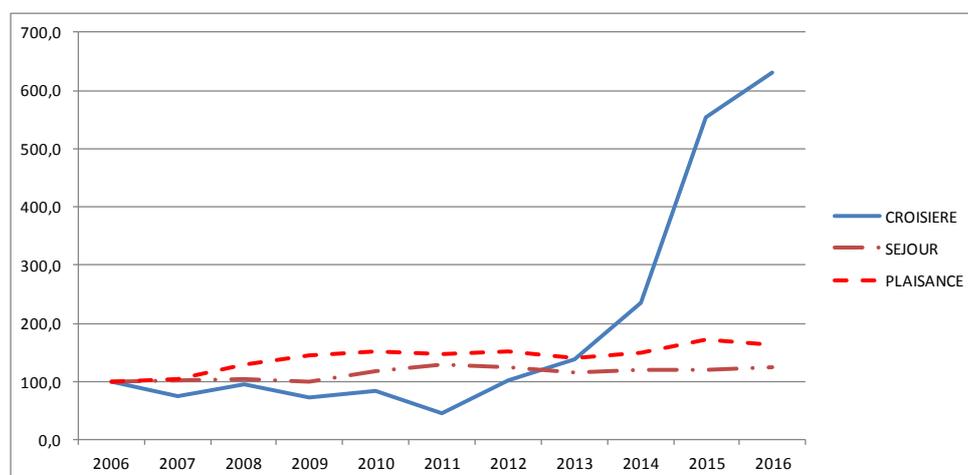
2.2. Une CTTR générée à 90 % par la clientèle de séjour et majoritairement composée des produits caractéristiques du tourisme

En 2016, la CTTR issue des touristes de séjour enregistre représente 93.5 % de la CTTR totale mais enregistre la moins forte progression au cours des dix dernières années ; celle des croisiéristes étant la plus élevée. La CTTR des visiteurs de séjour a toujours été supérieure à 93 % de la CTTR totale au cours des 10 dernières années. Les graphes 2 et 3 reproduisent l'évolution temporelle et la répartition de la CCTR.

Graphe 2 : répartition de la CTTR entre 2006 et 2017 (en millions d'€)



Graphe 3 : Evolution indiciaire des CTTR par catégorie de clientèle entre 2006 et 2017



86.3 % de la CTTR est composée de produits caractéristiques du tourisme. Cette forte proportion est imputable à la CTTR des visiteurs de séjour ; la proportion étant nettement plus faible pour les deux autres catégories de visiteurs.

Les services d'hébergement constituent le premier poste de consommation de la CTTR (44.8 % de la CTTR), suivi des « Services de location de matériel de transport » (13.5 % de la CTTR), qui précèdent « Les services de restauration ».

Le tableau 1 présente la répartition de la CTTR⁵ par produit et par catégorie de visiteurs pour l'année 2016. L'Annexe 2 fournit la méthode de décomposition de la CTTR par produits.

Tableau 1 : Répartition de la CTTR par produits et catégories de visiteurs en 2016 (en € et %)

2016	En millions d'€				En %			
	CROISIERE	SEJOUR	PLAISANCE	TOTAL	CROISIERE	SEJOUR	PLAISANCE	TOTAL
A.1. Produits caractéristiques du tourisme	10,0	321,5	0,0	336,1	65,9	88,3	0,0	86,3
1. Services d'hébergement des visiteurs	0,0	170,2	0,0	174,6	0,0	46,7	0,0	44,8
1.a. Services d'hébergement des visiteurs autres que 1.b	0,0	76,6	0,0	78,6	0,0	21,0	0,0	20,2
1.b. Services d'hébergement associés à tous les types de propriété de maison de vacances	0,0	93,6	0,0	96,0	0,0	25,7	0,0	24,6
2. Services de restauration	0,9	39,6	0,0	41,0	6,2	10,9	0,0	10,5
3. Services de transport ferroviaire de voyageurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Services de transport routier de voyageurs	0,9	11,0	0,0	11,6	5,8	3,0	0,0	3,0
5. Services de transport par voie d'eau de voyageurs	0,0		0,0	4,2	0,0	1,1	0,0	1,1
6. Services de transport aérien de voyageurs	0,0	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7. Services de location de matériel de transport	0,0	52,5	0,0	52,5	0,0	14,4	0,0	13,5
8. Agences de voyage et autres services de réservation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9. Services culturels	0,0	16,6	0,0	16,6	0,0	4,6	0,0	4,3
10. Services sportifs et autres services récréatifs	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
11. Biens caractéristiques du tourisme propre aux pays	2,1	27,4	0,0	29,5	13,8	7,5	0,0	7,6
12. Services caractéristiques du tourisme propre aux pays	6,1	0,0	0,0	6,1	40,0	0,0	0,0	1,6
A.2. Autres produits de consommation	5,2	42,6	10,3	58,1	34,1	11,7	100,0	14,9
TOTAL	15,2	364,1	10,3	389,6	100	100	100	100

2.3. Une contribution dynamique plus élevée que le poids économique statique

Interprétée à l'aune du Tableau Emploi/ressources de l'économie (TER), la CTTR constitue une des contreparties du PIB. Dans cette perspective, le poids économique de la CCTR peut s'apprécier en rapport au PIB mais aussi vis-à-vis des autres composantes de la demande. Ainsi :

- Le rapport CTTR / PIB mesure la part de la production nette (PIB) dédiée à la satisfaction de la consommation des visiteurs touristique, et conséquemment la dépendance de la production nette de l'économie relativement à l'activité touristique exportatrice ;
- Les ratios de la CTTR aux composantes de la demande permettent d'évaluer sa capacité d'impacter :
 - La Consommation Finale des ménages (CFM), un des moteurs de la croissance économique de court terme via le ratio : CTTR / CFM ;
 - Le solde extérieur via les rapports de la CTTR à l'exportation (totale et de produits) et à l'importation. A ce titre et en tant que recette d'exportation, le ratio de la CTTR au solde extérieur mesure sa capacité à financer les besoins extérieurs l'économie réceptrice.

Ces ratios offrent une vision statique. Le poids de la CTTR dans l'économie se mesure également par sa contribution : le ratio de sa variation à celle de chacun des différents agrégats précédemment évoqués : PIB, CFM, Exportations et

⁵ Selon la classification du cadre conceptuel 2008 (page 55).

Importations ; soit dans le cas du PIB : $\frac{\Delta CTTR}{\Delta PIB}$. Cette autre mesure du poids de la CCTR est dynamique et permet d'apprécier l'importance de l'activité touristique dans la croissance de l'économie, dans une optique keynésienne.

Les deux sous sections qui suivent présentent ces ratios statique et dynamique

2.3.1. Le poids statique de la CTTR : modeste au niveau du PIB et important pour le commerce extérieur

Le poids de la CTTR diffère selon les agrégats. Relativement modeste et stable pour le PIB et la CFM, il est plus élevé et plus variable pour les agrégats liés au commerce extérieur.

Ainsi alors qu'en 2016, la CTTR représente 4.4 % du PIB et 7 % de la CFM, elle représente plus de 10 % du commerce extérieur. Ainsi pour 2016, La CTTR totalise :

- Plus du tiers des exportations totales de la Martinique (36.2 % des exportations et 52.2 % des exportations de produits). En 2011, la CTTR fût la première exportation de la Martinique, en totalisant plus de 100 % des produits exportés ;
- 13.1 % des importations ;
- Couvre 17.5 % du déficit commercial extérieur

La lecture des coefficients de variation⁶ (respectivement 5.7 % pour le PIB et 5.9 % pour la CFM) atteste de la stabilité du poids de la CTTR dans le PIB et la CFM. Outre un pic à 4.6 % en 2011, le poids de la CTTR dans le PIB est au dessus de 4 % depuis 2010. En 10 ans, le poids de la CCTR dans le PIB a augmenté de 0.5 points (0.6 point pour la CFM).

En revanche, les variations et/ou la dispersion sont nettement plus fortes pour les agrégats du commerce extérieurs (les coefficients de variation atteignent au moins 31.8 % pour les exportations, 9.7 % pour le solde du commerce extérieur et 23.4 % pour les importations).

Ainsi si la production consacrée à la CTTR est relativement stable, la volatilité des agrégats du solde extérieur rendent son importance plus variable⁷.

Le tableau 2 et le graphe 3 récapitulent les ratios statiques du poids économique de la CTTR au cours des 10 dernières années

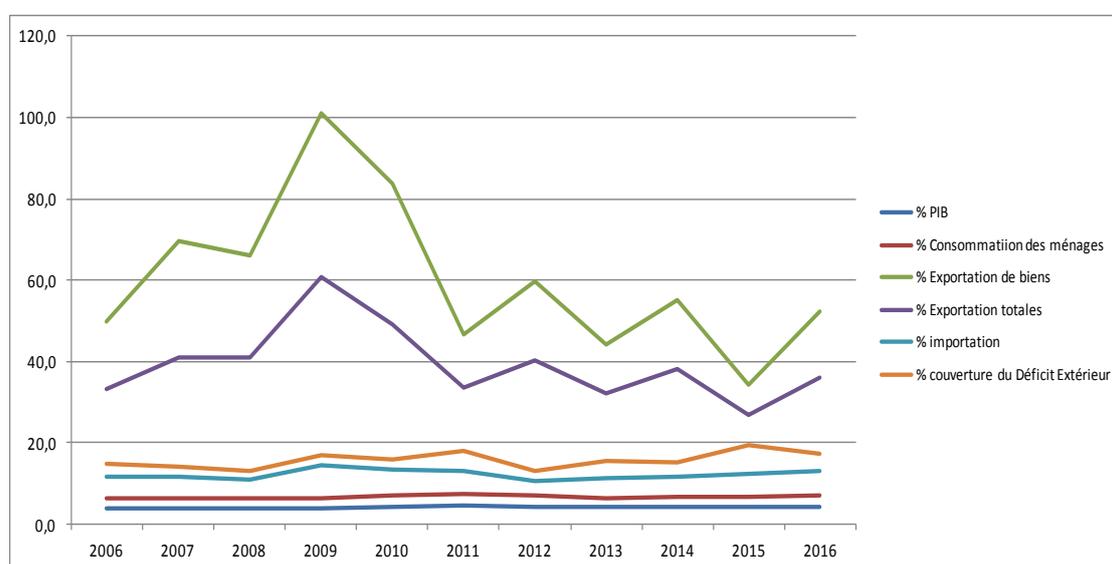
⁶ Le rapport de l'écart-type à la moyenne.

⁷ Les coefficients de variations des importations, des exportations et du solde extérieur sont supérieurs à celui de la CTTR.

Tableau 2 : Le poids statique de la CTTR dans l'économie de la Martinique

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
% PIB	3,9	3,9	4,0	3,9	4,4	4,6	4,4	4,2	4,3	4,3	4,4
% Consommation des ménages	6,4	6,3	6,4	6,5	7,0	7,4	7,1	6,3	6,6	6,7	7,0
% Exportation de biens	49,9	69,6	65,9	101,1	83,6	46,8	59,9	44,0	55,1	34,1	52,2
% Exportation totales	33,3	41,1	40,9	60,7	49,1	33,7	40,2	32,2	38,0	26,7	36,2
% importation	11,5	11,7	11,0	14,4	13,5	13,0	10,7	11,5	11,8	12,4	13,1
% couverture du Déficit Extérieur	15,0	14,0	13,2	16,9	16,0	18,0	13,0	15,6	15,1	19,4	17,5

Graph 3 : Le poids statique de la CCTR dans l'économie de la Martinique



Sur la période, entre 2006 et 2017, la contribution de la CTTR ou encore son poids dynamique a été positif. Ainsi la CTTR a contribué à 7.5 % de la croissance du PIB, à 10 % à la croissance du PIB marchand et à plus de 100 % à la diminution du déficit extérieur. Ce dernier ratio signale que l'absence d'activité touristique génératrice de CTTR, eut aggravé le solde extérieur de l'économie martiniquaise.

Le tableau 3 détaille la contribution annuelle de la CTTR au PIB, à la CFM et au solde extérieur. Les ratios en noir indiquent que la CTTR contribue positivement à la croissance de l'agrégat (sans la CTTR, la croissance de l'agrégat eut été moins forte). Les ratios en rouge gras révèlent que la CTTR contribue négativement à la croissance de l'agrégat (i.e. elle ralentit ou amoindrit la croissance de l'agrégat). En vert gras, au contraire la CTTR contribue positivement à l'évolution l'agrégat, en ralentissant son évolution négative (i.e. la CTTR progresse quand l'agrégat diminue).

En considérant les éléments précédents, le tableau 2 révèle que la CTTR et ainsi le tourisme a contribué positivement à la croissance économique sauf en 2012. En 2016, la baisse du PIB, a été ralentie par la progression de la CTTR.

Tableau 3 : Contribution annuelle de la CTTR au PIB, à la CFM et au solde extérieur

CONTRIBUTION	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2006-17
PIB	2,0	22,2	6,1	12,5	10,0	-16,4	12,3	10,8	2,9	-83,0	7,5
Consommation des ménages	3,5	9,4	4,6	13,9	38,8	-24,8	-9,6	29,9	11,8	-110,6	10,0
Déficit Extérieur	-86,3	-4,0	-1,7	-11,9	-9,6	2,3	-5,4	-27,1	19,4	16,0	131,9

Annexe 1 : Evaluation de la CTTR des visiteurs touristiques

La CTTR globale totalise les CTTR de chaque catégorie de clientèle, dont les processus d'évaluation furent les suivants :

- **Croisière** : La CCTR croisière est le produit de la dépense individuelle estimé par les travaux de la FCCA (2006 et 2015) par la fréquentation annuelle. Les dépenses individuelles incluent le montant des excursions diminué de la marge des compagnies, donc reversé aux opérateurs locaux
- **Séjour** : La CTTR séjour cumule :
 - **La somme des dépenses directes** obtenue par le produit de la dépense individuelle directe (effectuée sur le territoire lors du séjour et estimée par les Enquêtes aux frontières du CMT) par la fréquentation annuelle ;
 - **Le complément des dépenses d'hébergement**, soit les dépenses d'hébergement payés avant le départ et acquis auprès d'intermédiaires. Ce complément a été estimé à 45 % du produit de la dépenses individuelle de forfaits/package (estimée par les Enquêtes aux frontières du CMT) par le produit du nombre visiteurs de séjour ayant acquis des forfaits (estimé par Enquêtes aux frontières du CMT) ;
 - La CTTR plaisance est le produit du flux de plaisance par leurs dépenses, actualisé par le taux d'inflation

Le tableau 4 détaille la CTTR par catégorie de visiteurs (en millions d'€)

Tableau 4 : La CTTR par catégorie de visiteurs (en millions d'€)

	CROISIERE	SEJOUR	PLAISANCE	TOTAL
2006	2,4	290,8	6,3	299,5
2007	1,8	295,8	6,6	304,2
2008	2,3	304,2	8,1	314,6
2009	1,7	292,5	9,1	303,4
2010	2,0	345,5	9,6	357,1
2011	1,1	373,2	9,2	383,5
2012	2,4	358,9	9,5	370,8
2013	3,3	334,1	8,9	346,3
2014	5,6	350,1	9,4	365,2
2015	13,3	352,1	10,9	376,3
2016	15,2	364,1	10,3	389,6

Annexe 2 : Décomposition de la CTTR par produits

La décomposition de la CTTR de 2016 a été effectuée :

- Pour les visiteurs de séjour et de plaisance via l'évaluation de la répartition des dépenses issue du Bilan du tourisme 2014, que reproduit le tableau 5 ;
- Pour les excursionnistes de croisière, sur la base la répartition des dépenses issue de l'étude de la Florida Caribbean Cruise Association(FCCA, 2015), que reproduit le tableau 6.

Tableau 5 : Répartition des dépenses touristiques directes des visiteurs de séjour en 2014 (en millions d'€)

2014	SEJOUR	PLAISANCE
TRANSPORT	14,6	
LOCATION DE VOITURES	40,5	
EXCURSIONS/LOISIRS(1)	16,0	
COMMERCES	60,0	7,1
RESTAURANTS	38,1	
HEBERGEMENT	164,0	
AUTRES	17,4	2,4
TOTAL	350,1	9,4

Source : Bilan du tourisme 2014 (CMT)

Tableau 6 : Répartition des dépenses touristiques des excursionnistes de croisière en 2015 (en millions d'€)

	Dépenses par Postes	
	En US\$	En %
EXCURSIONNISTES		
Shore Excursions	51,25	40
F&B at Restaurants & Bars	7,99	6,2
Taxis/Ground Transportation	7,44	5,8
Watches & Jewelry	4,86	3,8
Clothing	22,08	17,3
Entertainment/Night Clubs/Casinos	0,1	0,1
Other Purchases	16,35	12,8
Perfumes & Cosmetics	1,82	1,4
Local Crafts & Souvenirs	10,27	8
Retail Purchases of Liquor	5,63	4,4
Electronics	0,15	0,1
Telephone & Internet	0,06	0
Total du Groupe	128	100
Total par Excursionnistes	64	

Source : FCCA (2015)

Bibliographie

Organisation Mondiale du Tourisme (2010), *Compte satellite du tourisme : recommandation concernant le cadre conceptuel 2008*, Etudes méthodologiques – Série F N° 80/Rev.1, Luxembourg, Madrid, New York, Paris, https://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesf/SeriesF_80rev1f.pdf

Organisation Mondiale du Tourisme (2011), *Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme*, Etudes méthodologiques – Série M N° 83/Rev.1, Madrid, New York, https://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesm/SeriesM_83rev1f.pdf

Organisation des Nations Unies, Banque mondiale, Commission européenne, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, (2013), *Système de comptabilité nationale 2008*, New York, <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/sna2008fr.pdf>